

La Tribune

Bulletin d'information du Conseil local FCPE des parents du collège et du Lycée Charlemagne

Bienvenue à tous les parents d'élèves pour cette nouvelle rentrée.

La FCPE Charlemagne vous accompagne avec tous ses vœux de réussite pour vos enfants et vous propose deux rencontres :

Réunion pour tous les parents

Samedi 21 septembre 2013

à 9h30 au collège en salle 106

Point prépa de 10h30 à 11h

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ADHÉRENTS

Axes de travail, désignation des candidats au C.A.

Élection du bureau de la FCPE

Samedi 21 septembre 2013 à 11h00

au collège en Salle 106



Lycée Charlemagne
14 rue Charlemagne 75004 Paris
tél : 01 53 01 98 30

Site Internet de la cité scolaire Charlemagne: www.lycee-charlemagne.fr

Madame Floc'h a pris ses fonctions de Proviseure à la rentrée 2011 au collège et au lycée Charlemagne. Les représentants de la FCPE de cet établissement ont eu l'occasion, depuis, d'apprécier son efficacité ainsi que son sens de l'écoute dans toutes les instances où ils sont régulièrement présents et lors des réunions informelles.

Nous continuerons à être cette année, comme en nous l'avons été en 2012-2013, force de propositions au sein de l'établissement pour le maintien ou l'amélioration des conditions de travail de nos enfants et des acteurs de la communauté éducative.

Proviseur : Mme Pierrette FLOC'H
Proviseur-Adjoint du lycée : Mr Gérald BARCELO
Intendance : Mme Sylviane LAMANT, Mme Martine ZASLAVSKY
Médecin: Dr BOUBAKER
Assistante Sociale: Mme Véronique FETY¹
Infirmière : Mme Martine BIRAULT
Conseillers Principaux d'Education (CPE) :
Prépa : Mr REMY²
Conseillère d'orientation psychologue : Mme Catherine Douthe
44, rue Dussoubs 75002 Paris – Tél : 01 42 36 94 59

Le Lycée Charlemagne accueille environ 350 élèves en classes préparatoires scientifiques répartis en 7 classes de 48 élèves :

- **Première année** : 2 MPSI (Maths, Physique, et Sciences de l'Ingénieur) et 1 classe PCSI (Physique, Chimie et Sciences de l'Ingénieur).
- **Deuxième année** : 1 MP (Maths, Physique), 1 MP*, 1 PC (Physique Chimie) et 1 PC*



Congés Scolaires année 2013 – 2014			
Toussaint	Noël	Hiver	Printemps
Du 21 Octobre au Lundi 4 Novembre	Du 22 décembre au Lundi 6 janvier 2014	Du 17 février 2014 au Lundi 3 Mars 2014	Du 14 Avril 2014 au Lundi 28 Avril 2014

¹ L'Académie de Paris est en cours d'évaluation des postes d'assistant social. Il est possible que ce poste soit supprimé à Charlemagne au profit d'un référent académique.

² Le second poste de CPE va être pourvu durant l'été 2013

VOTRE ENFANT ENTRE EN CLASSE PRÉPARATOIRE

Vous savez sans doute que faire le choix d'entrer en classe préparatoire c'est choisir un projet d'études ambitieux par la voie d'une filière d'excellence et de réussite. Ces classes préparent aux concours d'entrée dans les grandes écoles dont la qualité des diplômes garantit d'excellents débouchés. Elles dispensent une formation exigeante et de haut niveau.

Le nombre des places offertes aux concours est tel qu'il assure des taux de réussite très élevés.

Les 7 classes préparatoires aux grandes écoles du Lycée Charlemagne accueillent chaque année près de 350 étudiants de tous horizons, de toute la France et de toutes les origines.

Tous ceux qui sont ici l'ont voulu et parce qu'ils ont été admis sur les seuls critères de leurs capacités et de leurs mérites. Chaque fin d'année, tous ceux qui quittent le Lycée poursuivent des études supérieures longues, un grand nombre d'entre eux dans les écoles les plus prestigieuses.

Le Lycée a la volonté de permettre à chacun de ses élèves de se dépasser, et de s'épanouir pleinement en donnant à sa formation le socle d'une solide culture indispensable à l'entrée dans la vie active.

2012	MP	MP*	PC	PC*
ENS		3		1
Polytechnique – ESPCI		5		
Banque Mines Ponts	12	12	2	6
Banque Centrale– Supelec	11	13		8
Effectifs	49	44	43	38
Intégrés	39	34	22	27
Redoublants	9	7	17	10
Université	1	3	4	1

Caractéristiques des élèves présents à la rentrée :

MPSI						Académie d'Origine	
Année	DA / C / A ³	F	G	Bours*.	Public	Paris	IDF
2012	710 / 770 / 1848	22	70	11 %	70 %	51 %	35 %
2011	622 / 727 / 1708	22	71	22 %	70 %	61 %	32 %
2010	640 / 701 / 1544	22	73	26 %	70 %	42 %	44 %
PCSI						Académie d'Origine	
Année	DA / C / A	F	G	Bours*.	Public	Paris	IDF
2012	650 / 735 / 1363	19	26	29 %	84 %	58 %	38 %
2011	508 / 760 / 1310	13	33	20 %	80 %	52 %	43 %
2010	688 / 712 / 1290	16	27		70 %	42 %	43 %

* Il s'agit des boursiers inscrits. Conformément aux directives ministérielles, 30% des élèves **classés** sont boursiers.

Les données complètes sont sur le site Internet du Lycée Charlemagne. <http://www.lycee-charlemagne.fr/cpge/plus4.php>

³ Rang du dernier Admis / Nombre d'élèves classés / Nombre de vœu APB

BIEN DANS SON CORPS, BIEN DANS SA TÊTE... !

Bien que votre jeune étudiant soit autonome et même probablement majeur, en tant que parent, vous vous posez sans doute des questions et souhaitez des informations pour l'aider dans son travail, ses démarches pour choisir son orientation professionnelle, gérer sa Sécurité Sociale... Le point de vue des parents des classes préparatoire permet de penser l'articulation entre la terminale et l'enseignement supérieur. Nous avons besoin de vous. Réciproquement, l'association est là pour vous aider à surmonter ou à relativiser les éventuelles difficultés en partageant expériences et conseils.

Il est très vivement conseillé aux étudiants qui entrent en classes préparatoires au Lycée Charlemagne de veiller à ce que leur temps de trajet soit raisonnable (45 minutes semblent un maximum).

L'un des atouts du lycée Charlemagne réside dans le fait que c'est un établissement à taille humaine et que le climat qui y règne permet aux équipes de professeurs de suivre et d'encourager les élèves tout au long des deux années d'études.

Nous vous invitons donc à participer aux réunions de la FCPE au cours desquelles tous les parents peuvent exposer leurs questionnements, débattre des sujets d'actualité, décider des orientations qui seront ensuite défendues par les parents délégués dans les différentes instances de l'établissement.

La Sécurité Sociale Etudiante :

Elle accompagne votre enfant lors de ses études dans l'enseignement supérieur. Dès son inscription, vous devez obligatoirement, sauf cas particulier comme les professions libérales par exemple, choisir une mutuelle étudiante. Vous avez ainsi droit au remboursement de vos soins en cas de maladie ou de maternité pendant toute la durée de votre année universitaire. Deux centres payeurs : Smerep ou LMDE et trois statuts possibles : Cotisants, Boursiers ou ayant droits autonomes. Les coûts seront variables selon le statut.

Les Mutuelles Complémentaires :

Il appartient à chaque famille de vérifier auprès de son organisme complémentaire les conditions de maintien de la couverture complémentaire pour un jeune majeur.

Restauration scolaire :

Les élèves de prépa peuvent déjeuner au restaurant scolaire situé au collège (n°13 rue Charlemagne). Une carte leur sera délivrée moyennant le paiement d'un forfait trimestriel (3/4 ou 5 jours). Il n'y a pas de priorité donnée aux élèves de prépa. Quelques jours seront nécessaires après la rentrée pour que les 1200 élèves nourris tous les jours trouvent leurs marques.

Association Sportive :

Les élèves de classes préparatoires disposent d'un créneau horaire de deux heures dans leur emploi du temps pour la pratique d'un sport sous encadrement. Ils peuvent aussi adhérer à l'Association Sportive. Le gymnase situé dans l'enceinte du collège, où ils peuvent utiliser les appareils de musculation et d'entraînement, leur est ouvert à certaines heures (se renseigner au secrétariat des élèves) et le rangement du matériel après utilisation s'impose. Volley Ball, Tennis de Table, Fitness,

Musculation, Piscine sont des disciplines qui leur sont proposées.



Médecin scolaire:

En cas de difficulté médicale ou psychologique au lycée, les élèves peuvent rencontrer l'infirmière scolaire présente à temps plein. Le **Relais Lycéen Etudiant** (coordonnées en fin de brochure) peut les aider à gérer stress et difficultés psychologiques rencontrés en Classe préparatoire.

Enseignements :

Apparition d'une nouvelle discipline, avec l'informatique pour tous. Chaque option a des dominantes plus ou moins fortes. Le thème pour l'année à venir en Français est le Temps vécu. La pratique d'un sport est fortement conseillée « mens sane in corpore sano ».

Inscriptions cumulatives :

A l'issue de la 1^{ère} année, les élèves qui le souhaitent (et c'est recommandé) peuvent obtenir le niveau L2 à l'Université en présentant un examen spécial (dont les épreuves portent sur les programmes des classes préparatoires). En outre, pour les 2^{ème} année, une convention passée avec l'Université René Descartes

(PARIS VII) leur permet d'obtenir une équivalence pour entrer en L3 après étude du dossier. Ne pas négliger cette passerelle en Sup, moins fondamentale en seconde année.

E. C. T. S. : European Credit Transfert System

Conformément au B. O. du 11 mars 2008, l'établissement délivre à chaque élève une attestation d'étude qui valide l'ensemble de son parcours au lycée. Il s'agit d'un ensemble de documents qui permet, dans le cadre européen, une meilleure visibilité des acquis de l'étudiant à l'arrivée dans une autre voie de formation ou au moment d'un recrutement.

Il est remis à l'élève:

- L'attestation proprement dite portant la mention globale obtenue à l'issue du conseil de classe et signée par le chef d'établissement.
- Une annexe descriptive de la formation.
- Un relevé de résultats.

L'Unité d'Enseignement (UE) correspond à une discipline, elle-même convertie en heures de travail (ou crédits) comprenant les cours, les TP, les TD et les Travaux personnels. Ainsi, une UE = 6 ECTS = 120 h de cours. On valide donc une trentaine d'ECTS par semestre.

Le passage en seconde année :

Le rythme de travail est bien évidemment soutenu, le niveau d'exigence est élevé. L'écart avec la Terminale est très important et peut mener à un découragement surtout après les premières notes en général en deçà des attentes. Persévérance, suivi des conseils et des consignes des professeurs, assiduité vont permettre de maximiser les chances d'intégrer l'année suivante. Un élève souhaitant intégrer une PSI ou une PSI* devra changer d'établissement.

Le TIPE:

Pour l'année 2013-2014 le thème Tipe commun aux filières BCPST, MP, PC, PSI, PT, TB, TPC et TSI est intitulé : **Transfert, échange**. Le travail de l'étudiant en Tipe doit être centré sur une véritable démarche de recherche scientifique et technologique réalisée de façon concrète. L'analyse du réel, de faits, de processus, d'objets, etc., doit permettre de dégager une problématique en relation explicite avec le thème proposé. La recherche d'explications comprend une investigation mettant en œuvre des outils et méthodes auxquels on recourt classiquement dans tout travail de recherche scientifique (observations, réalisation pratique d'expériences, modélisations, formulation d'hypothèses, simulations, validation ou invalidation de modèles par comparaison au réel, etc.).

Les concours :

Les élèves de Charlemagne ont d'excellents résultats comme le montre le tableau récapitulatif sur le site du Lycée dans l'onglet CPGE.

1. Les écrits se déroulent entre la mi avril et la mi mai et les oraux à partir de mi juin.

2. L'organisation, la logistique : Quelques semaines séparent les derniers écrits et les premiers oraux. Une période pendant laquelle les profs reprennent leurs élèves pour les préparer aux spécificités de ces épreuves orales. Conserver un rythme de travail et organiser un planning de révisions devient alors une nécessité. Lire les rapports des jurys, disponibles sur tous les sites Internet des concours, permet de mieux comprendre l'état d'esprit de chaque concours. C'est un véritable tour de France pendant les oraux. Le plus simple est de procéder à une deuxième sélection d'écoles pour ne pas s'épuiser en passant toutes les écoles dans lesquelles on est admissible. Une fois sur place, prenez un hôtel pas trop loin du centre d'examen. Ne vous rajoutez pas de stress inutile. De même, lors des écrits, les centres d'examen sont parfois loin de tout et un soutien logistique peut s'avérer utile.
3. Les coûts : Exception faite pour les boursiers qui bénéficient d'une exonération partielle ou totale, mieux vaut toutefois prévoir des frais de concours dans votre budget. Pas moins 89 € par école et par type de concours vous seront demandés pour le concours Centrale-Supelec, 255 euros quel que soit le nombre d'écoles présentées (gratuit pour les boursiers) pour le concours Mines-Ponts, etc. Prévoyez environ 100 euros en moyenne pour les autres concours.

Plus de renseignements : <http://www.scei-concours.fr/>

Les lieux d'étude :

L'exiguïté des locaux est un véritable enjeu pour la cité scolaire. Foyer quasi inexistant, peu de salles de permanence, CDI trop petit. Une tolérance permet aux élèves de classe prépa de rester dans leurs salles au-delà des horaires de cours. Mais, à 19 heures, le Lycée ferme ses portes. Il est possible de travailler aussi dans les bibliothèques des alentours Beaubourg par exemple ou Jussieu avec possibilité d'emprunt de livres grâce à la carte d'étudiant (cf. inscriptions cumulatives).



Les travaux enfin décidés pour la rénovation de la bibliothèque des Jésuites vont permettre de prendre en compte un certain nombre de besoins, notamment de créer un CDI de taille adaptée, néanmoins il serait souhaitable de réfléchir à une ouverture horaire plus large de ces lieux le soir ou le week-end, de façon à permettre aux étudiants de travailler sur place et en groupe.

Les aides :

Des aides existent en fonction des ressources de la famille : aide à la demi-pension, aides diverses de la Région Ile-de-France, pour la mutuelle d'assurance-maladie et pour le financement des concours.

Le logement :

Le Lycée Charlemagne ne possède pas d'internat ; toutefois quelques places sont réservées aux étudiants et aux étudiantes qui relèvent des quartiers "politique de la ville" et aux boursiers.



Pour savoir s'ils bénéficient des dispositions "politique de la ville" les postulants doivent aller sur le site <http://sig.ville.gouv.fr/adresses/recherche> et renseigner le formulaire qui s'affiche. Les élèves et les familles trouveront ci-après **à titre purement informatif** quelques adresses pour les aider à se loger à Paris :

- ✚ Annuaire des internats des lycées publics et privés sous contrat ORELIE.
- ✚ Le site du CNOUS & du CROUS : une liste exhaustive et fréquemment mise à jour CROUS de Paris.

- ✚ Le site étudiant du logement en France Adele.
- ✚ L'Union Nationale des Maisons d'Etudiants UNME.
- ✚ Le Cep Entraide Etudiants CEP.

Aides aux familles :

La Maison des Familles et des Cultures

46, bd Voltaire - 75011 Paris

Tél : 01 43 57 11 01

Ecole des parents et des éducateurs

164, bd Voltaire - 75011 Paris

Tél : 01 44 93 24 14

Les lieux de soins :

www.paris.fr ou bien sur www.sante.gouv.fr

Dépistage du VIH et des Infections sexuellement transmissibles (IST)

- CDAG Figuier 2, rue du Figuier - 75004 PARIS
- Le Kiosque, 36 rue Geoffroy l'Asnier 75004 Paris

Informations sur la sexualité, contraception, diagnostic de grossesse, dépistage et traitement des IST

- **Centre de Planification**, 6 bis rue Clavel 75019 Paris.01.42.08.66.10
- **Mouvement Français pour le Planning Familial**, 10, rue Vivienne 75002 Paris. Tél. : 01.42.60.93.20

Prise en charge des addictions :

- Emergence Espace Tolbiac, 6 rue Richemont 75013 Paris
- Centre Médico-psychologique, 2 rue du Figuier 75004 Paris

Relais lycéen étudiant

68 Rue Grands Moulins, 75013 Paris

01 45 83 89 15

En prépa aussi, les parents ont des droits

En tant que parents d'un élève étudiant dans une classe préparatoire du lycée,
vous êtes électeurs et éligibles au Conseil d'Administration du lycée.

Chaque parent (père et mère) vote.

Il est possible de **voter par correspondance**.

Les élections auront lieu début Octobre 2013

**Votre participation et votre soutien sont fondamentaux
pour accroître le rôle des parents** dans la vie de l'établissement.



Vos contacts FCPE Lycée :

Pierre MORAL 01 45 84 15 16 parent.moral@gmail.com

Bertrand Renault..... 06 86 68 26 13 bertrand.renault@libertysurf.fr

Alain ZEDERMAN..... 06 61 77 02 14 azederman@free.fr

Les chantiers 2013 – 2014

FCPE-Charlemagne

- Suivi des moyens attribués pour la mise en place de la réforme du lycée : accompagnement personnalisé
- Maintien de la réflexion autour du tutorat, des groupes de compétences en langues.
- Aide à l'orientation. Le forum des métiers 2013 initié et organisé par la FCPE-Charlemagne a rencontré un vrai succès auprès des élèves. La disponibilité et l'implication de tous les parents d'élèves a permis de présenter aux élèves de 1^{ère} un grand nombre de parcours professionnels et de métiers. Une nouvelle édition est prévue en 2014 avec l'accord de la direction.
- Demande d'entraînement **systematique** aux épreuves anticipées du baccalauréat **en particulier aux épreuves orales (français, langues)**
- Soutien à l'expression des élèves : CVL, CESC, FSE.
- Inclusion scolaire des élèves en situation de handicap.
- Soutien des élèves sans-papiers scolarisés à Charlemagne en association avec RESF.